

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## DÉCLARATION INTERMÉDIAIRE

Immobel informe que, depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2008, le développement des différents projets en portefeuille s'est poursuivi en ligne avec le planning. En vertu de l'AR du 14 novembre 2007, elle commente ci-après les événements importants intervenus depuis lors :

- Immobel et Deximmo ont cédé la société qui détenait le projet « Omega Court », partie bureaux, situé à Auderghem (17.026 m<sup>2</sup>) au Groupe Cofinimmo.
- Immobel (participation 10%) et ses partenaires ont vendu le projet « South Express-Ilot A2 » à GLL South Express GmbH.
- Immobel a acquis la SA DuWol, détenant un terrain à Liège, situé à l'Avenue de l'Observatoire, sur lequel pourra être développé un projet résidentiel.
- Immobel a vendu environ 10 ha de terrains, dont la moitié lotis, répartis en 56 lots.

En outre, Immobel s'est dotée d'une nouvelle identité visuelle pour clarifier son image et améliorer sa visibilité sur le marché. La nouvelle image du groupe Immobel symbolise les valeurs du groupe : équilibre, flexibilité et compétences.



---

IMMOBEL  
*since 1863*

Lors de l'Assemblée Générale qui s'est tenue le 20 août 2008, les Actionnaires ont décidé de réduire le capital de la Société par remboursement en espèces d'un montant de 9,70 EUR par action. Ce remboursement s'effectuera à partir du 12 novembre 2008 contre remise du coupon n° 20 aux institutions financières suivantes :

- Fortis Banque
- KBC Banque
- ING Belgique
- Banque Degroof

Enfin, IMMOBEL rappelle qu'il n'est actuellement pas prévu qu'un projet significatif arrive à maturité en 2008.

---

**Pour plus d'informations :**

Gaëtan Piret\*, Administrateur Délégué  
T. +32(0)2 422 54 46  
gaetan.piret@immobel.be  
www.immobel.be

\* SPRL